

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 septembre 2014

---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

## AMENDEMENT

N° 2

présenté par  
Mme Buis, rapporteure

-----

### ARTICLE 4

À l'alinéa 3, après le mot :

« État »,

substituer au mot :

« et »,

le signe :

« , ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.